Union Internationale des Télécommunications



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative CACE/485

Le 7 août 2009

Aux administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications et aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Réunion de la Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de

radiodiffusion), Genève, 16-17 novembre 2009

1 Introduction

Nous vous informons, par la présente Circulaire administrative, qu'une réunion de la Commission d'études 6 de l'UIT-R aura lieu à Genève, les 16 et 17 novembre 2009, faisant suite aux réunions des Groupes de travail 6A, 6B et 6C (voir la Lettre circulaire 6/LCCE/67).

2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 6 est reproduit à l'Annexe 1.

Les Questions attribuées à la Commission d'études 6 se trouvent à l'adresse suivante:

http://www.itu.int/ITU-R/go/que-rsg6/fr

2.1 Adoption de projets de Recommandation à la réunion de la Commission d'études (§ 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-5)

Aucune Recommandation n'est proposée pour adoption par la Commission d'études conformément au § 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-5.

Place des Nations CH-1211 Genève 20 Suisse Téléphone +41 22 730 51 11 Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56 Gr4: +41 22 730 65 00 Télex 421 000 uit ch Télégramme ITU GENEVE E-mail: itumail@itu.int www.itu.int

2.2 Adoption de projets de Recommandation par une Commission d'études par correspondance (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-5)

La procédure décrite au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-5 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion de Commission d'études.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 6A, 6B et 6C organisées avant la réunion de la Commission d'études, seront soumis à ladite Commission. Après examen, cette dernière pourra décider de les faire adopter par correspondance. En pareils cas, la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées (PAAS) d'un projet de Recommandation, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5 (voir aussi le § 2.3 ci-dessous).

Conformément au § 2.25 de la Résolution UIT-R 1-5, l'Annexe 2 de la présente Circulaire contient la liste des sujets que doivent traiter les réunions des Groupes de travail qui précèdent immédiatement la réunion de la Commission d'études, pour laquelle des projets de Recommandation pourraient être établis.

2.3 Décision concernant la procédure d'approbation

Au cours de sa réunion, la Commission d'études décide de l'éventuelle procédure à suivre pour l'approbation de chaque projet de Recommandation conformément au § 10.4.3 de la Résolution UIT-R 1-5. Elle peut soumettre le projet de Recommandation soit à l'Assemblée des radiocommunications suivante, soit aux Etats Membres, par voie de consultation; la Commission d'études peut aussi décider d'utiliser la procédure PAAS, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-5.

3 Contributions

Les contributions pour donner suite aux travaux de la Commission d'études 6 seront traitées conformément aux dispositions énoncées dans la Résolution UIT-R 1-5 et publiées à l'adresse suivante: http://www.itu.int/ITU-R/go/r07-SG06-c/en. La date limite de soumission des contributions est le lundi 9 novembre à 16 heures UTC. Les contributions reçues après cette date ne pourront pas être acceptées. Aux termes de la Résolution UIT-R 1-5, les contributions qui ne sont pas mises à la disposition des participants à l'ouverture de la réunion ne seront pas examinées.

Les participants sont priés de soumettre leurs contributions par courrier électronique à:

rsg6@itu.int

Une copie doit aussi être envoyée aux Présidents des Groupes de travail concernés ainsi qu'au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 6 dont vous trouverez les adresses sur le site:

http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/compass/cvc.param.sh?acvty_code=sg6

4 Participation/Demande de visa

L'enregistrement des délégués/participants pour la réunion s'effectuera en ligne sur le site web de l'UIT-R. Il a été demandé à chaque Etat Membre/Membre de Secteur/Associé de désigner un coordonnateur qui sera chargé du traitement de toutes les demandes d'enregistrement relevant de son administration/organisation. Les personnes souhaitant assister à la réunion devront prendre contact directement avec le coordonnateur désigné pour toutes les activités des Commissions d'études, pour l'organisation qu'elles représentent. La liste des coordonnateurs désignés ainsi que des renseignements détaillés concernant la demande de visa sont disponibles sur la page web **Informations destinées aux Membres et inscription des délégues de l'UIT-R** à l'adresse:

http://www.itu.int/ITU-R/go/delegate-reg-info/en.

Le Bureau d'enregistrement des délégués ouvrira à 8 h 30 le premier jour de la réunion, à l'entrée du bâtiment Montbrillant. Vous voudrez bien noter que chaque délégué/participant devra présenter le formulaire de confirmation de l'enregistrement qui lui a été envoyé à son adresse de courrier électronique ainsi qu'une pièce d'identité avec photo pour pouvoir recevoir un badge.

En ce qui concerne les réservations d'hôtel, pour les réunions tenues à Genève, veuillez consulter l'adresse: http://www.itu.int/travel/index.html.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Projet d'ordre du jour de la quatrième réunion de la Commission d'études 6 des radiocommunications

(Genève, 16 - 17 novembre 2009)

1	Ouverture de la réunion
2	Adoption de l'ordre du jour
3	Désignation du Rapporteur
4	Compte rendu (<u>Document 6/163</u>)
5	Rapports de synthèse des Présidents des Groupes de travail
5.1	GT 6A
5.2	GT 6B
5.3	GT 6C
6	Examen des Recommandations nouvelles ou révisées
6.1	Recommandations pour lesquelles l'intention de demander l'adoption n'a pas été notifiée (voir la Résolution UIT-R 1-5, § 10.2.3, 10.3 et 10.4)
	 Décision de demander l'adoption
	 Décision concernant l'éventuelle procédure d'approbation à suivre
7	Examen des Rapports nouveaux ou révisés
8	Examen des Questions nouvelles ou révisées
9	Résultats des réunions de la Commission de direction de la CE 6 de l'UIT-R
10	Etat d'avancement des Manuels, Questions, Recommandations, Rapports, Voeux, Résolutions et Décisions
11	Liaison avec d'autres Commissions d'études ou organisations internationales
12	Calendrier des réunions
13	Divers

C. DOSCH
Président de la Commission d'études 6
des radiocommunications

Annexe 2

Sujets que doivent traiter les réunions des Groupes de travail 6A, 6B et 6C qui précèdent immédiatement la réunion de la Commission d'études 6 pour laquelle des projets de Recommandation pourraient être établis

Groupe de travail 6A

Evaluation des dégradations causées à la réception de télévision numérique par une éolienne (avant-projet de nouvelle Recommandation, <u>Annexe 2 du Document 6A/196</u>)

Utilisation de fréquences harmonisées pour les reportages d'actualités électroniques par voie de Terre (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[ENGFREQ], <u>Annexe 3 du</u> <u>Document 6A/196</u>)

Besoins des utilisateurs concernant les microphones sans fil (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[WIREMIC], Annexe 4 du Document 6A/196)

Lignes directrices relatives à la protection du service de radiodiffusion de Terre contre les brouillages (avant-projet de nouvelles Recommandations UIT-R BT.[SHARE] et UIT-R BS.[SHARE], Annexe 5 du Document 6A/196)

Critères de protection applicables aux systèmes de radiodiffusion exploités dans les bandes des ondes kilométriques, hectométriques, décamétriques et métriques en-dessous de 80 MHz pour ce qui est des rayonnements engendrés par les systèmes PLT (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[PLT REC], Annexe 6 du Document 6A/196)

Limites de mise en forme du spectre pour la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1206, Annexe 7 du Document 6A/196)

Critères d'évaluation de l'incidence des brouillages causés au service de radiodiffusion de Terre (avant-projet de révision des Recommandations UIT-R BT.1786 et BS.1786, <u>Annexe 8 du Document 6A/196</u>)

Méthodes de correction d'erreurs, de mise en trame des données, de modulation et d'émission pour la deuxième génération de systèmes de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[DTTB2ND], Annexe 9 du Document 6A/196)

Document de travail en vue de la révision de la Recommandation UIT-R BT.1368 – Critères de planification des services de télévision numérique par voie hertzienne de Terre dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1368, <u>Annexe 10 du Document 6A/196</u>)

Groupe de travail 6B

Interface audio numérique multicanal série pour les studios de radiodiffusion (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BS.[MADI], Annexe 1 du Document 6B/106)

Besoins des utilisateurs concernant les codecs pour la transmission de signaux de télévision dans des réseaux de contribution, de distribution primaire et de reportages d'actualités par satellite (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[URTT], Annexe 2 du Document 6B/106)

Schéma de multiplexage des paquets de longueur variable dans les systèmes de radiodiffusion multimédia numérique (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[MUXVLP], <u>Annexe 3 du Document 6B/106</u>)

Besoins des utilisateurs concernant les reportages d'actualités électroniques (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[ENGUSER], Annexe 4 du Document 6B/106)

Codage audio pour la radiodiffusion (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BS.XXXX, Annexe 5 du Document 6B/106)

Diffusion d'applications multimédias et d'applications de données destinées à la réception mobile au moyen de récepteurs portatifs (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1833, Annexe 6 du Document 6B/106)

Systèmes de radiodiffusion [fondés sur l'enregistrement] (avant-projet de nouvelle Recommandation, Annexe 7 du Document 6B/106)

Groupe de travail 6C

Techniques de mesure objective de la qualité vidéo perceptuelle pour les applications de radiodiffusion utilisant la télévision basse définition en présence d'une référence complète (avant-projet de nouvelle Recommandation, <u>Annexe 2 du Document 6C/210</u>)

Techniques de mesure objective de la qualité visuelle perceptuelle pour les applications de radiodiffusion utilisant la télévision basse définition en présence d'une référence de largeur de bande réduite (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[LDTVRR], <u>Annexe 3 du Document 6C/210</u>)

Métadonnées pour le contrôle opérationnel de la radiodiffusion (avant-projet de nouvelle Recommandation, <u>Annexe 4 du Document 6C/210</u>)

Fonction de transfert électro-optique de référence [et environnement d'observation de référence] pour les écrans non cathodiques utilisés pour la production en studio de TVHD (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[GAMMA], <u>Annexe 5 du Document 6C/210</u>)

Paramètres pour l'échange international d'enregistrements sonores multivoie avec ou sans image associée (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BR.1384, <u>Annexe 6 du</u> Document 6C/210)

Algorithmes de mesure de l'intensité sonore des programmes audio et des niveaux de crête vrais des signaux audio (avant-projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.1770-1, <u>Annexe 7 du</u> Document 6C/210)

Guide d'utilisation des écrans plats pour les évaluations subjectives (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[FPDASSESS], <u>Annexe 8 du Document 6C/210</u>)

Valeurs des paramètres de l'imagerie à résolution extrêmement élevée pour la production et l'échange international de programmes (avant-projet de nouvelle Recommandation, <u>Annexe 9 du</u> <u>Document 6C/210</u>)

Représentation de la plage dynamique visuelle des signaux (avant-projet de nouvelle Recommandation, Annexe 10 du Document 6C/210)

Méthode d'extension de la gamme de couleurs reposant sur les couleurs primaires de la Recommandation UIT-R BT.709 (avant-projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[NRGB], Annexe 11 du Document 6C/210)
